

NON AU RAPPORT D'ACTIVITE DU SNES REUNION

Dans notre métier, il n'est jamais agréable de signifier à un élève que la copie qu'il rend n'est pas très bonne. Il faut toujours tenter d'assortir une appréciation négative de considérations plus positives, de manière à être compris et à permettre à l'élève des progrès ultérieurs. Mais le RA est tellement mauvais qu'il ne laisse guère d'espoir à une quelconque amélioration.

N
R
E
R

En lisant le document, on se rend compte de la force de l'idéologie dominante puisque cette dernière arrive à pénétrer les textes syndicaux. C'est ainsi que s'il est assez drôle de parler « *du rayonnement et de l'efficacité* » du SNES (4-3), il est plus inquiétant de trouver le terme de « *compétences* » (2.1) dès le début du texte avec une vision restrictive de l'Ecole ou encore d'écrire « *Si tout le monde est d'accord sur les objectifs affichés par le rectorat de La Réunion, en particulier dans son projet stratégique* » (1.4.1)

Habituellement, un RA laisse une petite part à la critique, cela fait partie de l'exercice, pour montrer que personne n'est parfait.

Mais là, non .

Pas la moindre ombre au tableau.

Au point de nier l'évidence : « *le SNES, la FSU et ses syndicats sortent renforcés de ces élections professionnelles* ». (3.3).

Au niveau national, la FSU vient de perdre la première place au profit de FO pour la représentation de la fonction publique d'état. A La Réunion, le SNES recule à nouveau, perd un siège chez les CPE et un siège chez les certifiés confirmant malheureusement l'érosion que subit notre syndicat depuis plusieurs années, érosion de la représentativité, érosion de la syndicalisation, érosion de la capacité de mobilisation, érosion de la crédibilité. Mais pourtant « *nous sommes renforcés !* ».

Trop fort le SNES ! (ou trop aveugle ?)

Le RA fait 14 pages. C'est long mais cela permet à chacun d'y trouver son aliment : un peu pour les TZR, un peu pour les Co-Psy... . Le paragraphe « *Les actions (2.2)* » fait 14 lignes.

Cette petite comparaison illustre bien que le centre de gravité de l'activité de la direction du syndicat ne se situe pas dans l'action, mais dans la gestion individualisée des carrières des collègues. Non pas que cet élément soit à négliger, mais lorsque le RA reconnaît lui-même que : « *il (le SNES) n'a pas vocation à cogérer le mouvement et les opérations de gestions, ni à se substituer à l'administration comme il a dû le faire parfois ces deux dernières années encore.* » (3.1), il est évident que cette gestion de l'existant a pris le pas sur toute autre considération, transformant progressivement les adhérents du SNES en « *clients pour services rendus* ».

Ce déplacement vers la gestion de carrière comme principal élément de l'activité syndicale a conduit à mettre à la tête du syndicat des « *professionnels du paritarisme* » , techniciens du mouvement, qui considèrent que « *nombre de collègues (sont amenés) à une attitude de résignation, de renoncement voire de désespoir, peu favorable à la mobilisation.* » (2.1) . Il n'est pas question une seconde d'envisager que l'orientation et les méthodes du SNES aient quelque chose à voir avec ce découragement.

Et pourtant, cette orientation, ces méthodes pratiquées par la direction du SNES ont de notre point de vue contribué à l'attitude de résignation.

Sanctionner le RA par un vote négatif c'est après tout commencer à lutter contre la résignation et la langue de bois. C'est faire passer dans le syndicat les critiques formulées quotidiennement dans les salles de profs.

NB : Il faut aussi remarquer que pas une seule fois dans le RA il y a une réflexion à caractère pédagogique Par contre on trouve de vrais contre-sens Parler de « *mesurettes* » (1.4.3) à propos de l'AP c'est ne pas comprendre que nous avons affaire là à un élément stratégique de la politique de Chatel.

Pour la tendance **Nouvelle Ecole Réunionnaise** : Philippe AZEMA - Marie-Hélène DOR